

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 18 septembre 2026

Sud Luberon Tourisme reconnu pour son travail avec un classement en catégorie II



L'office de tourisme intercommunal [Sud Luberon Tourisme](#) vient d'être classé en catégorie II par la préfecture de Vaucluse. Une distinction qui témoigne du travail effectué par la structure tout au long de l'année.

Les offices de tourisme contribuent largement à l'attractivité et la compétitivité de la France en tant que destination. Dans le but de distinguer leur travail, mais aussi les inciter à développer leurs actions, le gouvernement a créé un classement, en catégorie I ou II, permettant d'obtenir la dénomination de commune touristique (catégorie II) ou de station de tourisme (catégorie I).



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 18 septembre 2026

Luberon Sud Tourisme vient d'être classé en catégorie II, ouvrant la possibilité aux communes de prétendre à la dénomination de « commune touristique. » Ce classement récompense l'office de tourisme dans sa démarche en matière d'accueil des visiteurs, d'information touristique, de promotion et de développement de sa destination. « Cette distinction constitue une reconnaissance du travail engagé collectivement à l'échelle intercommunale et de la volonté de proposer une politique touristique cohérente entre les différentes communes du Sud Luberon », affirme [Jean-Marc Brabant](#), président de l'office de tourisme.

« Dans un contexte où les destinations doivent à la fois répondre aux nouvelles attentes des visiteurs, soutenir leur tissu économique local et préserver leur identité, ce classement constitue un levier supplémentaire pour accompagner les projets touristiques du territoire », conclut Luberon Sud Tourisme